



Avignon le 5 Avril 2021

**Objet : Subvention pour les associations Affiliées à l'UFOLEP 84**

Mesdames, Messieurs, les président-e-s de clubs

Depuis la saison dernière, les crédits spécifiques au monde sportif émanant de l'Agence National du Sport (anciennement CNDS) ont été confiés en gestion directement aux fédérations sportives en lien avec les services de l'état.

Vous connaissez les valeurs portées par notre mouvement d'éducation populaire et aujourd'hui, plus que jamais, la solidarité et la fraternité sont vitales à notre pérennité collective.

Dans ce contexte sanitaire particulièrement, difficile pour nous tous, nous souhaitons vous redire combien notre mouvement associatif, votre engagement bénévole, est précieux au bien-être et à la santé de chacun des adhérents de notre mouvement.

Cette année, comme l'an passé, nous lançons cette campagne de subvention avec une volonté forte de rester à vos côtés avec les moyens dont nous disposons. La réflexion partagée entre les entités départementale, régionale et nationale de l'UFOLEP ont décidées de passer l'enveloppe ANS dédié aux Associations à 40 % (contre 20% l'an passé) afin de permettre un plus large accompagnement.

Vous êtes le moteur des montants alloués nationalement au comité départemental, car les attributions départementales dépendent du nombre de licenciés de vos associations et donc du comité départemental.

Afin de vous accompagner au mieux sur la demande de subvention ANS et sur la prise en main du compte asso, la commission territoriale ANS PACA UFOLEP organise des temps de visio. Si vous êtes intéressés, vous devez remplir la fiche jointe en précisant vos coordonnées par mail à [comission.ans.region@gmail.com](mailto:comission.ans.region@gmail.com)

Voici l'échéancier pour le dépôt de votre demande de subvention :

- Ouverture de la campagne territoriale ANS sur « LE COMPTE ASSO » le 2 avril 2021
- Ouverture du compte asso <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/> le 5 avril 2021
- Date limite de dépôt des dossiers sur « LE COMPTE ASSO » le 07 mai 2021
- Période d'instruction des dossiers par les comités départementaux du 10 au 25 mai 2021
- 2ème commission territoriale ANS PACA : mi juin 2021
- 18 juin 2021 : réunion de la commission nationale ANS
- Juillet 2021 : envoi des dossiers à l'ANS pour mise en paiement et notification d'attribution ou refus de subvention après retour de l'ANS.

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans le montage de vos dossiers. La mutualisation entre plusieurs associations est possible avec l'accompagnement du comité.

Vous trouverez ci-joint tous les documents relatifs à cette campagne de subvention.

- La note d'orientation Région Sud
- Mémo ANS Région Sud - PACA 2021, indiquant les priorités fédérales
- Une fiche explicative des orientations nationales
- Une feuille d'inscription à un temps de visio sur le compte asso et l'ANS
- Des tutoriels vous guidant dans vos démarches.
- Deux guides sur le compte asso
- Un récapitulatif des subventions pour les associations sportives

Nous restons à votre entière disposition pour répondre à vos question et/ou à concevoir vos projets.

Soit par mail : [cd@ufolep84.org](mailto:cd@ufolep84.org)

Soit par téléphone :

La Présidente de l'UFOLEP Vaucluse **Myriam WAGNER : 06.11.29.32.07**

Le référent régional ANS pour l'UFOLEP 84 **Maurice JAUFFRET : 06.21.38.77.20**

La déléguée départementale de l'UFOLEP84 **Zinèbe HADDAOUI : 06.33.22.72.84**